

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1451

présenté par
M. Grouard et M. Pancher

ARTICLE 81 SEPTIES

À la deuxième phrase de l'alinéa 9, substituer au mot :

« avec »,

le mot :

« après ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.